

## Information protection des données personnelles

Les informations recueillies par l'Université de Toulouse, lors de votre inscription et tout au long de votre cursus, font l'objet de traitements de données informatisées destinées à :

- couvrir l'activité de gestion administrative et pédagogique et de suivi des étudiant-e-s;
- l'établissement des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le rectorat;
- la réalisation d'enquêtes institutionnelles.

Les organismes de sécurité sociale, les mutuelles étudiantes ainsi que le CNOUS et le CROUS<sup>2</sup> sont également destinataires d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Par ailleurs et depuis l'entrée en vigueur de la loi « Libertés et Responsabilités des Universités » (LRU - Août 2007), la mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiant-e-s constitue une compétence renforcée de notre établissement. Cette mission s'appuie en particulier sur les résultats d'enquêtes menées auprès d'ancien-ne-s étudiant-e-s sorti-e-s de l'enseignement supérieur, qui permettent aujourd'hui de mieux vous informer sur les débouchés possibles de nos formations. Vous pouvez vous aussi contribuer à mieux informer les promotions suivantes d'étudiant-e-s.

Dans ce cadre, votre université peut être amenée à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus ou après votre sortie de l'établissement, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours étudiants, leurs conditions de vie ou leur insertion professionnelle, en vue d'études statistiques et d'enquêtes d'évaluation.

A chaque sollicitation, vous serez informé des objectifs, des modalités de l'enquête et de ses résultats.

Votre participation est facultative, cependant elle reste primordiale et gage de qualité des résultats des enquêtes menées.

#### Quels sont vos droits?

Pour l'ensemble des traitements de données réalisés par l'Université et conformément à la loi "Informatique et Libertés"<sup>3</sup>, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer à certains traitements notamment la transmission de données à des organismes extérieurs.

Si vous souhaitez exercer ces droits ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Madame la Présidente de l'Université de Toulouse, Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) – <a href="mailto:scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr">scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr</a>.

Une copie de la demande doit être transmise au Délégué à la protection des données de l'Université : dpo@univ-tlse3.fr.

Le Délégué à la protection des données (DDP-DPO) est à votre écoute pour toute question concernant vos droits et la protection des données.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'accès aux services numériques proposés par l'Université de Toulouse notamment via la carte multiservices : la carte étudiant, le réseau des bibliothèques (prêts des ressources documentaires), la restauration.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (Cnous) et Centre Régional des Œuvres Universitaires (Crous) constituent un réseau dont la mission sociale (bourses sur critères sociaux, aides financières) s'étend à tous les services de proximité de la vie quotidienne des étudiants (logement, restauration, culture...).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.





# Traitement spécifique des données personnelles dans le cadre de l'Université Numérique en Région Midi-Pyrénées (UNR-MIP)

L'Université de Toulouse met en œuvre le projet «Université Numérique en Région Midi-Pyrénées (UNR-MIP) » destiné à offrir des services numériques à l'ensemble des établissements membres.

Les deux premiers services UNR-MIP disponibles sont :

#### 1. Service Bureau numérique de l'Université de Toulouse (BUT)

Le Bureau numérique de l'Université de Toulouse est un service numérique qui permet, individuellement ou en groupes (intra-établissement ou inter-établissements) de :

- communiquer : messagerie, chat, annonces...
- partager : forum, espace travail et stockage...
- organiser : agenda, tâches...
- rechercher: carnet d'adresses, annuaire pages blanches, moteur de recherche...

Le service BUT est mis en œuvre conformément à l'acte réglementaire unique CNIL n° RU-003 du 30 novembre 2006 portant création, au sein du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux espaces numériques de travail (ENT).

### 2. Service carte multiservices de l'Université de Toulouse (carte MUT)<sup>4</sup>

La carte MUT est individuelle et personnalisée d'une photographie pour constituer la carte étudiante.

Elle permet d'accéder à la restauration (CROUS ou restaurations privatives d'établissements membres de l'université de Toulouse), au réseau des bibliothèques, au réseau tissée et au portail montoulouse : https://montoulouse.fr/portail/accueil

#### Quels sont vos droits?

Pour offrir l'accès des étudiant-e-s à ces services, l'Université Paul Sabatier transmet à l'Université de Toulouse les données personnelles strictement nécessaires vous concernant. Tout nouveau service déployé dans le cadre de l'UNR-MIP utilisant les mêmes données fera préalablement l'objet d'une information.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

Madame la Présidente de l'Université de Toulouse Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) 118, route de Narbonne 31062 - TOULOUSE Cedex 9

-

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La délivrance des cartes MUT a fait l'objet d'une déclaration CNIL n° 1314344.